



ÉTABLISSEMENT

SIVOM Communauté du Béthunois (62)
660 rue de Lille
CS 20635
62412 Béthune CEDEX

AVIS DE CONCOURS

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice**I.1) NOM ET ADRESSES**

SIVOM Communauté du Béthunois (62), 660 rue de Lille CS 20635, 62412 Béthune CEDEX, FRANCE. Tél. : +33 321615555. Courriel : marches@sivom-bethunois.fr. Code NUTS : FRE12.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.sivom-bethunois.fr/>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Reconstruction de l'unité centrale de production de repas

II.1.2) Code CPV principal

71200000

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71200000

II.2.4) Description des prestations

Reconstruction de l'Unité Centrale de Production de Repas

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.10) Critères de sélection des participants

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière : Oui

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou diplôme reconnu au titre de la directive n°85-384 CEE du 10 juin 1985 pour le mandataire. (Voir détails dans le Règlement de Consultation)

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.2) Type de concours

Concours restreint

Nombre de participants envisagé : 3

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés

IV.1.9) Critères d'évaluation des projets

Les critères sont détaillés dans le Règlement de Consultation

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :

Vendredi 01 février 2019 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.3) RÉCOMPENSES ET JURY

IV.3.1) Informations sur les primes

Une ou des primes sera/seront attribuées : Oui

Nombre et valeur des primes qui seront attribuées :

2 primes.

Montant de 14 000EUR par candidat

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours

Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/devront être attributaire(s) des contrats de services faisant suite au concours :

Oui

IV.3.4) Décision du jury

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint-Hillaire - CS 620 , 59014 LILLE CEDEX FRANCE.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

21 décembre 2018